



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/04/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5133016	0165285			Zone Expedition : 03				5877884
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5877884 DU 08/04/2025 **								
CITROËN SAXO 1.1 X, SX - FN515GQ								
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN SAXO 1.1 X, SX - FN515GQ								
NUMERO DE COMMANDE :								
I:KIT DE TRANSMISSION PSA		SKFVKJC8347 E22N05	1,00	4	233,61	40,00	140,17	140,17
I:BAGUE ETANCHEITE PSA		CTO20020137B E13B05	1,00	4	18,10	40,00	10,86	10,86
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 151,03								
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe €			Montants T.V.A. €			Total T.T.C. €		
PI : 151,03			(4) 20,000			181,23		
MO : 0,00 151,03			151,03					
DIV : 0,00			30,20					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5133016 N° Client 0165285 N° Commande 5877884

Echéance le : 31/05/2025

08/04/2025 181,23



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.